

**Direction générale
des services**

Service : Secrétariat Général
Référence : SG-RB/CQ-022/02-2022
Affaire suivie par : Rosi BERNA
Courriel : secretariatgeneral@ville-lunel.fr

Objet : Convocation Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

Vendredi 25 février 2022 à 16 h 00
en Mairie – Salle du Conseil Municipal

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

0 - ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2022

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 - Communication décisions municipales
- 1.2 - Signature de la convention de partenariat « Green génération »
- 1.3 - Délégation de service public des spectacles taurins, équins et vivants – Choix du délégataire et approbation du contrat de délégation
- 1.4 - Convention commune de Lunel/Amicale du personnel municipal de Lunel – Avenant 2022

2 - CULTURE

- 2.1 – Convention de mandat d'encaissement de recettes de billetterie avec l'association Le tremplin des artistes

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Pierre SOUJOL

P.J. : - Procès-verbal du Conseil Municipal du 2 février 2022
- Note de synthèse
- Pouvoir

Information

Il est rappelé les mesures spéciales autorisées en vigueur pour la tenue des réunions des assemblées délibératives :

- le quorum des membres nécessaires pour la réunion du Conseil Municipal est fixé au tiers, en lieu et place de la moitié ;
- le quorum s'appréciera en fonction du nombre des membres présents, les procurations ne seront pas intégrées à ce décompte ;
- les membres présents peuvent être porteurs de deux pouvoirs, contre un seul habituellement.

Par conséquent, je vous prie de bien vouloir assister à cette séance en demandant aux groupes qui constituent le Conseil de bien vouloir réduire le nombre de participants en usant des procurations qui permettront de respecter la représentativité de ceux-ci.
